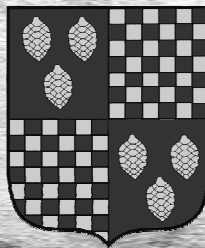


# La Petite Gazette de Champlost

mars 2012  
Numéro 12

mairie-champlost@wanadoo.fr



Chers Amis,

Après la parution du bulletin municipal de 2011 et le long éditorial que j'ai consacré à notre action menée depuis 2009, je serai bref.

Je voudrais tout d'abord dans cette 1<sup>ère</sup> gazette 2012 saluer la mémoire de Michel DELAGNEAU conseiller municipal de 1983 à 1995 et Maire de 1995 à 2008, à qui, une foule nombreuse et émue est venue rendre un dernier hommage en notre église Saint-Vincent. A cette occasion les membres du conseil municipal se joignent à moi pour présenter à sa famille et à ses proches leurs condoléances affligées.

J'aimerais ensuite remercier les habitants de Prunelles, qui, par ces périodes de grands froids, ont été stoïques face à la pénurie d'eau potable pendant plus d'une semaine, la canalisation venant de Vachy ayant gelé en haut du chemin. En effet, la détérioration du chemin par des ornières importantes et l'érosion par les eaux pluviales ont fait que la canalisation s'est retrouvée à 20 cm sous terre au lieu de 80 cm. La commune a fait ce qu'elle a pu pour pallier aux désagréments engendrés (distribution de bouteilles d'eau, mise à disposition d'une tonne d'eau potable chez Monsieur GARREAU). Les travaux de réfection seront entrepris dès que possible pour qu'un tel désagrément ne se reproduise pas

Le Maire  
Jean-Louis QUERET

## Distribution du bulletin Municipal

Le bulletin municipal a été édité et distribué. Si vous ne l'avez pas eu, c'est peut être que votre boîte aux lettres n'est pas aux normes. Si vous êtes dans ce cas de figure, vous pouvez vous le procurer en Mairie.

## Erratum bulletin

Nous avons malencontreusement oublié de mettre la carte de visite de « Hair' Styl' » la coiffeuse à domicile de Champlost. Nous lui réitérons nos excuses et nos lecteurs pourront trouver ses coordonnées ci dessous.

Après la rédaction du bulletin, nous avons reçu la carte de « Tony ferrailleur ». Vous trouverez cette dernière en bas à droite

## Eau

Le gel ayant été particulièrement violent cette année, nous vous conseillons de surveiller vos canalisations d'eau extérieures. De nombreux tuyaux ont gelé et se sont percés. De plus, beaucoup de compteurs d'eau ne sont pas (ou plus) protégés contre le froid ; pour l'hiver prochain, pensez à « les couvrir » avec du polystyrène ou un produit isolant.

Afin d'éviter une facture d'eau anormalement élevée, il est toujours demandé aux habitants de la commune de vérifier régulièrement leurs compteurs.

## Le printemps approche, rappel sur le taping diurne et la tonte du gazon

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. » Code de la santé publique Article R 1334-31.

De plus, l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999, régit et limite les horaires de tonte de gazon et de bricolage :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

## Service de bus

Dans la dernière gazette, nous vous avons donné les horaires de bus desservant la commune (ligne Transyonne n°7 Arces - St Florentin). Afin de ne pas venir à Champlost ou Vachy pour rien, la société de transport vous demande de lui téléphoner 48h à l'avance au 03 25 70 52 31 si vous souhaitez utiliser ses services.

## Classe d'école 1894-1905

Nous recherchons des photos de classe de l'école des garçons de Champlost entre 1894 et 1905. L'arrière petit fils de l'instituteur Emile CHATTEAU vient à Champlost en avril pour voir les lieux où son aïeul a exercé et où il avait comme pensionnaire, les enfants du poète italien Gabriele d'ANNUNZIO

Tony ferrailleur

Débarrasse ferrailles, épaves de voiture, batterie, moteur, lave linge, cuve à fuel,

grillage, ferrailles de tout genre, je vide aussi votre grenier, votre cave, votre appartement pour tout objet encombrant devis gratuits, 7 / 7J de 6h à 20h avec camion plateau ou camion benne  
06-38-41-05-82  
27 route de chatton 89210 CHAMPLOST  
n° siret 53451988900016

**HAIR' STYL'**  
coiffure mixte à domicile  
sur rdv  
89210 Champlost  
TEL:06.79.41.77.23

Proverbe : "Si l'hiver ne fait son devoir, en mois de décembre et janvier, au plus tard il se fera voir, dès le deuxième de février."

## Le droit de vote en France

Ce n'est qu'après la Révolution de 1789 que l'on peut parler d'élections. La Constitution du 3 septembre 1791, va établir un suffrage masculin censitaire indirect : seuls les hommes de plus de 25 ans payant un impôt direct (un cens) égal à la valeur de trois journées de travail et ceux ayant participé à une campagne militaire ont le droit de voter. Ce sont les « citoyens actifs ». Ils sont au nombre de 4,3 millions alors que les citoyens, « dit passifs » se trouvent au nombre de 2,5 à 3 millions. Le suffrage est dit indirect car ces citoyens actifs élisent des électeurs du second degré, disposant de revenus élevés, qui, à leur tour, élisent les députés à l'Assemblée Nationale Législative.

La Constitution de 1793 proclamera le suffrage universel masculin. Est électeur tout citoyen français et étranger habitant en France depuis plus d'un an (certaines conditions sont cependant imposées). Cette Constitution ne sera jamais appliquée.

Les constitutions qui vont se succéder 1795 (an II) 1799 (an VIII) 1802 (an X) 1804 (an XIII) ou les chartes qui seront octroyées avec le rétablissement de la Royauté (1814-1830) vont toutes rétablir le suffrage censitaire (cens plus ou moins élevé selon le cas) et revenir à un âge variant de 25 à 30 ans pour être électeur. On ira même sous la Restauration à accorder aux électeurs les plus fortunés la possibilité de voter

deux fois. On comptera moins de 100 000 électeurs. La Révolution de février 1848 va tout bouleverser et on ne reviendra plus sur les droits acquis (sauf sous le Régime de Vichy). La nouvelle constitution du 4 novembre 1848 va proclamer que les Français jouissent de leurs droits civils et politiques sans condition de cens, dès l'âge de 21 ans. Le suffrage sera direct, universel et secret. Cependant, le Président Louis Napoléon Bonaparte, élu au suffrage universel direct, ne pouvant être réélu suivant la Constitution en vigueur, va faire un coup d'état et ensuite rétablir l'Empire (le IIème). Toutefois, le droit de vote sera conservé en l'état.

La Constitution de 1875 rendra alors électeur tout citoyen « mâle » et majeur (21 ans) à l'exception des militaires, des faillis et des criminels. Le vote est facultatif, égalitaire et secret, du moins en théorie, car l'enveloppe et l'isoloir ne seront introduits qu'en 1912.

L'ordonnance du 21 avril 1944 donne aux femmes et aux militaires le droit de vote.

Sous la Vème République, le Président de la République sera élu au suffrage direct (référendum de 1962).

En 1974, sous la présidence de Valéry GISCARD D'ESTAING, l'âge légal de la majorité va passer de 21 ans à 18 ans et par voie de conséquence celle du droit de vote.

Après ce bref rappel, on ne peut pas dire que l'instauration du droit de vote tel qu'il existe de nos jours a été un long fleuve

## Collecte sélective (sacs bleus ou jaunes)

Les jeudi 15 et 29 mars  
Les jeudi 12 et 26 avril  
Les jeudi 10 et 24 mai  
Les jeudi 7 et 21 juin



## Offices Religieux de l'ensemble paroissial Champlost / Chailley / Turny / Venizy

Dim 11 mars	9h30 Turny 11h St Florentin 11h Esonn	Dim 6 mai	11h St Florentin
Dim 18 mars	11h St Florentin 11h Esonn	Dim 13 mai	<b>10h30 Champlost</b> 11h St Florentin
Dim 25 mars	9h30 Venizy 11h St Florentin	Dim 20 mai	9h30 Turny (fête pat) 11h St Florentin 11 h Esonn
Dim 1 avril	<b>Rameaux</b> 9h30 Chailley 11h St Florentin 11h Esonn	Jeu 17 mai	Messe de jumelage entre Briennon et Konz avec chorales <b>A Champlost</b>
Jeu 5 avril	<b>Judi Saint</b> 19h Avrolles	Dim 27 mai	<b>Pentecôte</b> <b>1ère communion</b> <b>10h30 Champlost</b> 11h St Florentin
Ven 6 avril	<b>Vendredi Saint</b> 19h Lasson	Dim 3 juin	9h30 Venizy 11h St Florentin 11h Vorvigny
Sam 7 avril	<b>Veillée Pascale</b> <b>21h Champlost</b>	Dim 10 juin	<b>9h30 Champlost</b> 11h St Florentin 11h Esonn
Dim 8 avril	<b>Pâques</b> 11h St Florentin 11h Esonn	Dim 17 juin	<b>Profession de foi</b> 10h30 Turny 11h St Florentin
Dim 15 avril	<b>9h30 Champlost</b> 11h St Florentin 11h Esonn	Dim 24 juin	11h St Florentin 11h Esonn
Dim 22 avril	9h30 Turny 11h St Florentin 11h Esonn	Dim 1 juillet	<b>9h30 Champlost</b> 11h St Florentin 11h Bellechaume
Dim 29 avril	11h St Florentin 11h Esonn		

## Elections

Les 22 avril et 6 mai 2012 nous voterons pour élire le Président de la République (les citoyens européens pourront voter). Les 10 et 17 juin, se dérouleront les élections législatives.

Si vous souhaitez participer à la tenue des bureaux de vote et / ou au dépouillement à Champlost ou à Vachy, faites vous connaître en mairie.



## Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas voter à l'une de ces élections, vous pouvez vous faire représenter par un électeur de votre choix. Celui-ci doit voter dans la même commune que vous et ne pas détenir d'autre procuration.

Pour ce faire, rendez vous dans une gendarmerie muni d'une pièce d'identité afin d'y remplir le formulaire adéquat.

Tout les détails de cette démarche gratuite sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) ou en Mairie

## Evénements à venir

Ven 16 mars	Conférence et exposition de la SAHVCB sur les mégalithes et les polissoirs
Dim 18 mars	Représentation théâtrale du CARIBOU
Dim 22 avril	Election présidentielle 1 <sup>er</sup> tour
Dim 6 mai	Election présidentielle 2 <sup>ème</sup> tour
Mar 8 mai	Commémoration de l'Armistice de 1945
Ven 11 mai	Concours de pétanque sauvage semi-nocturne de Champlost Carreaux
Dim 13 mai	Randonnée pedestre comité des fêtes
Dim 10 juin	Randonnée marche et VTT des pompiers
Dim 10 juin	Elections législatives 1 <sup>er</sup> tour
Dim 17 juin	Elections législatives 2 <sup>ème</sup> tour
Lun 18 juin	Commémoration appel du 18 juin 1940
Sam 23 juin	Kermesse des écoles
Sam 30 juin	Vide grenier de Champlost Carreaux